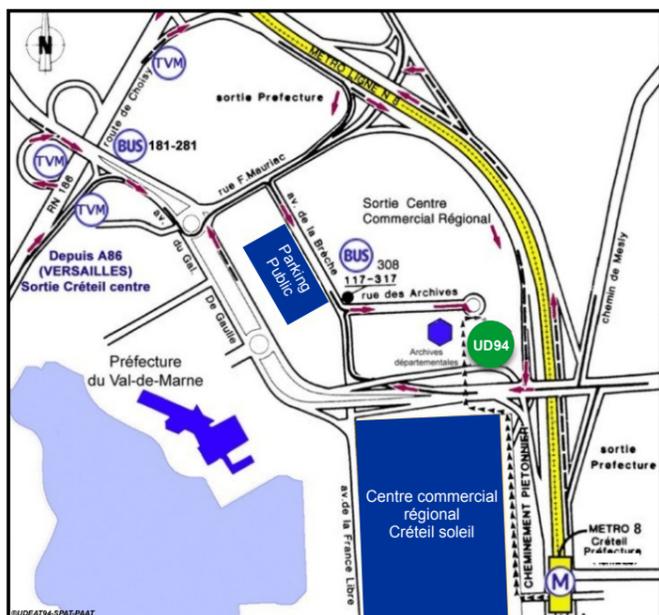
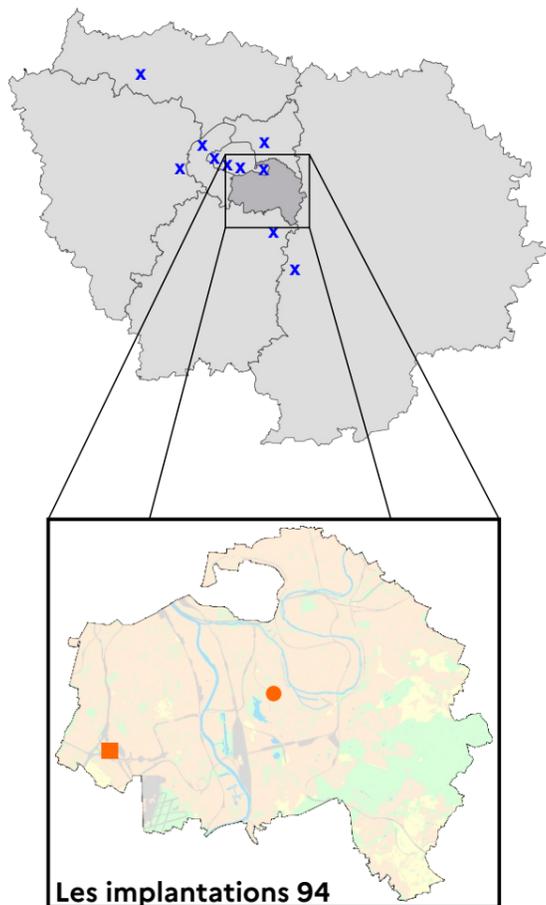


Les implantations de l'UD94 de la DRIEAT



● UD 94 et Centre des permis de conduire

12, 14 rue des Archives
94011 Créteil Cedex
Métro 8 - Créteil-Préfecture

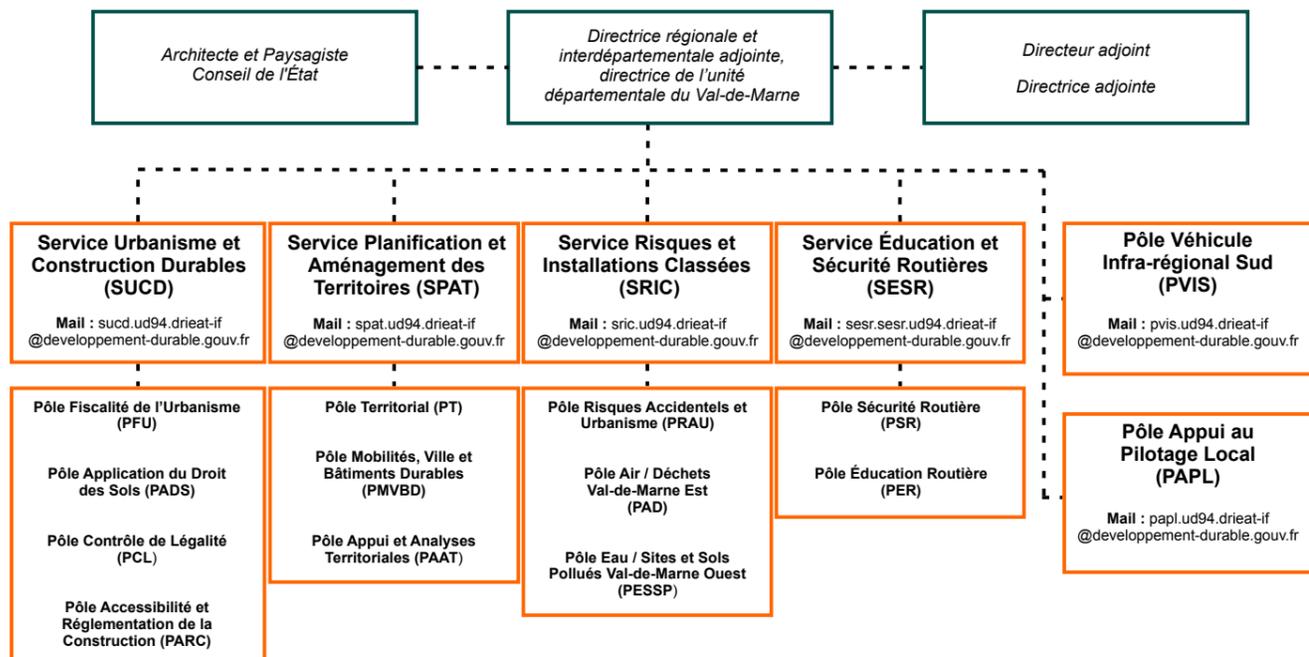


■ Centre des permis de conduire

20 avenue Charles Lindbergh
94150 Rungis



L'organisation de l'UD 94 de la DRIEAT



12, 14 rue des Archives - 94011 Créteil Cedex - Tél : 01 49 80 21 00
mail : d.ud94.driat-if@developpement-durable.gouv.fr
Internet : www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr



PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports d'Île-de-France
Unité départementale du Val-de-Marne

Unité départementale du Val-de-Marne de la DRIEAT Retour sur 2023



L'Unité départementale 94 de la DRIEAT est l'interlocutrice de référence de la préfète du Val-de-Marne en lien avec les services régionaux. Elle met ses compétences au service du département du Val-de-Marne pour améliorer la qualité de vie des Franciliens :

- Œuvrer à l'urbanisme réglementaire par l'instruction des autorisations, le contrôle de légalité et de l'accessibilité.
- Accompagner les projets d'aménagement durables, de transports et de transition écologique et énergétique.
- Contrôler des installations classées pour la protection de l'environnement, prévenir les risques industriels.
- Animer la sécurité routière et assurer les examens de permis de conduire.
- Assurer des missions liées au contrôle technique des véhicules.

Édito

L'Unité départementale du Val-de-Marne de la DRIEAT compte 131 agents au 01/01/24 au service du territoire val-de-marnais, de ses collectivités et ses citoyens, en relation avec ses partenaires institutionnels.

L'unité départementale 94 de la DRIEAT intervient en conseil technique de la préfète du département dans les postures de service suivantes :

- **Instruction** : de permis de construire, de permis de conduire, d'autorisations d'exploiter des installations classées, de faire circuler des véhicules transformés, des agréments liés aux professions réglementées de l'éducation routière.
- **Financement** : subventions du Fonds vert (friches, renaturation, rénovation,...) appel à projets mobilités actives.
- **Contrôle** : des installations classées pour la protection de l'environnement, des centres de contrôle technique des véhicules, des autos-écoles, de légalité des actes d'urbanisme des collectivités...
- **Accompagnement** : dans l'élaboration des documents de planification (PLU intercommunaux), dans les nombreuses opérations d'intérêt national, dans l'aménagement du territoire et pour les projets de transport qui se doivent d'être toujours plus vertueux sur le plan de la sobriété et de la résilience aux risques et au changement climatique.

Les équipes qui la constituent répondent, en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire, à des besoins quotidiens et aux aspirations du « bien vivre » de nos concitoyens val-de-marnais et franciliens. Ces équipes sont fortement mobilisées pour contribuer à construire un avenir désirable et respectueux de l'environnement pour les générations futures.

Sur cette première année 2023, j'ai pris la mesure de l'engagement et de la mobilisation de l'UD DRIEAT 94 dans ses missions.

Nous continuerons d'inscrire notre action publique en 2024 dans la transition écologique et énergétique avec l'ensemble des acteurs du territoire.



Julie TISSOT

Directrice de l'unité départementale du Val-de-Marne, adjointe de la DRIEAT

Nos chiffres clés

208
permis de construire instruits au nom de l'État

87 %
des permis de construire délivrés par les maires contrôlés (2 126 dossiers)

45 M €
de taxes d'urbanisme liquidées au profit des collectivités et de l'État

114
dossiers contentieux d'urbanisme en cours

24
procédures de modification de PLU et mise en place de PLUi

91 M €
de subventions Fonds friches demandées pour les 23 projets déposés

128
dossiers instruits sur 5 des 14 mesures du Fonds Vert

5
contentieux examinés d'Installation Classés pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

10
dossiers instruits ICPE dont 3 autorisations et 7 enregistrements

180
inspections sur les thématiques ICPE ou déchets

16
acteurs subventionnés par le PDASR (9 communes et 7 associations)

30 000
examens réalisés du permis de conduire B et 5 000 autres examens du permis

1 107
demandes de réception à titre isolé de véhicule

17
visites de Centres de Contrôles Techniques Véhicules Légers (CCTVL)

50
supervisions de contrôleurs CCTVL réalisées

5
véhicules électriques dans la flotte de l'UD 94

Nos missions et faits marquants



Conduire

l'urbanisme réglementaire, l'accessibilité, et les contrôles de légalité et des règles de construction.

- Accélération du déploiement de la dématérialisation des dossiers Application de Droit du Sols (ADS).
- Instruction des permis de construire pour 4 communes carencées en logements sociaux.
- Animation du réseau métier de l'application du droit des sols (URBAM) : 4 réunions en 2023.
- Permis de construire notables délivrés : groupe scolaire et équipement culturel et sportif à Ivry-sur-Seine; groupe scolaire, centre de loisirs et station de distribution d'hydrogène à Vitry-sur-Seine.
- Augmentation du nombre de dossiers contentieux d'urbanisme (+20 dossiers par rapport à 2022).
- Accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP) : 670 dossiers sans dérogation et 125 avec dérogation traités.



Prévenir

les risques industriels et contrôler les installations classées.

- Participation à la gestion de crise d'une fuite sur une cuve contenant une solution ammoniacale à Maisons-Alfort.
- Participation à deux exercices de Plan Particuliers d'Intervention (PPI) d'établissement Seveso.
- Actions spécifique de contrôle des exploitants d'ICPE concernant les situations de sécheresse ou d'inondation.
- Participation à l'évaluation de la situation liée à la présence de pollution sous un futur établissement scolaire.
- Intervention de l'ADEME pour la réalisation de travaux de protection d'un logement (pollution de sol solvantée).



Surveiller

des centres techniques, réceptionner et homologuer des véhicules.

- Un pôle véhicule sud en charge des départements 77, 91 et 94 : 210 centres de contrôles techniques.
- 2 suspensions prononcées pour des contrôleurs poids lourds.
- Maintien d'un nombre élevé de demandes de réception de véhicules.
- Véhicules importés (UE et hors UE) représentant 50 % du volume des réceptions en Île-de-France. Nouvelle procédure pour les véhicules importés depuis l'UE.
- Accueil téléphonique des particuliers.



Garantir

le fonctionnement de l'UD au quotidien.

Au 12, 14 rue des Archives, un pôle au service de la gestion et de la vie de la structure, qui assure l'accueil du public, la gestion du bâtiment et des véhicules. Une candidature à l'appel à projets de la Direction de l'Immobilier de l'État (DIE) : études préalables à la rénovation du site des Archives.

Accompagner

l'aménagement durable, les transports et la transition écologique et énergétique.



- PLUi des 3 EPT : un avis de l'État et deux notes d'enjeux.
- OIN : suivi des opérations dont Ardoines et Thiais-Orly.
- 2 ateliers pour l'Atlas des paysages 94.
- 2 Commissions Départementales de l'Immobilier Public.
- 23 dossiers instruits au recyclage des friches du Fonds vert.
- 1 projet retenu dans le cadre du Fonds de mobilités actives.
- Procédure Intégrée de Grande Opération d'Urbanisme (PIGOU) dans la ZAC Charenton-Bercy.
- Appui aux 15 projets candidats 2023 au label EcoQuartiers.
- PEB aéroport d'Orly : plusieurs demandes instruites.
- Suivi du Projet Partenarial d'Aménagement Grand Orly.
- 42 contributions à l'Autorité Environnementale (AE).
- Suivi des 17 pôles gares du Grand Paris Express (GPE).
- 7 dossiers de ZAC traités.

Assurer

l'éducation et la sécurité routières.



- Signature du Document Général d'Orientation (DGO) 2023-2027.
- Diffusion du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) 2023.
- Renforcement de la lutte contre la fraude.
- Élaboration d'un plan d'action au sein du service.
- Dématérialisation des procédures liées aux professions réglementées de l'éducation routière.

Perspectives 2024

- Mise en service des 1^{ères} gares du Grand Paris Express (GPE) de la ligne 14.
- Réseau URBAM : mars Villiers-sur-Marne, juin Limeil-Brévannes, septembre Choisy-le-Roi, décembre lieu à définir.
- Poursuite du Fonds vert (actions de renaturation, fonds friches pérennisés,...).
- Finalisation du réseau cyclable pour les JOP.
- Amélioration du branchement du bâtiment pour le plan baignade JOP.
- Prise en compte du Schéma Directeur Régional Île-de-France Environnemental (SDRIF-E) et Schéma de Cohérence Territoriale Métropolitain (SCoTm).
- Contrats de Mixité Sociale du dispositif Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) avec la DRIHL 94.
- Ouverture d'un 3^{ème} point de départ pour les examens B.
- Finalisation de l'Atlas des paysages.
- Avis de l'État sur les PLUi des EPT GPSEA et GOSB.
- AMI territoires engagés pour le logement.
- Diffusion du catalogue des cartes 2023 UD94.